

S'investir sur le dossier agricole pendant deux ans et passer la main pour prendre l'environnement, comment l'avez-vous vécu ?

Je ne considère pas cette transition comme brutale. Entre agriculture et environnement, le lien est évident. Présider l'office de l'environnement, c'est d'ailleurs être à la tête de l'outil le plus transversal. Celui qui a le plus vocation à travailler avec tous les autres offices et agences. Depuis un mois, je fais le tour de tous les services et de tous les sites sur lesquels l'OEC est présent et je prends vraiment goût à cette nouvelle mission, en m'appuyant sur le travail remarquable d'Agnès Simonpietri, qui a choisi de ne pas repartir et qui m'a ouvert la voie.

L'Office de l'environnement, ce sont des enjeux considérables et des dossiers très chauds. Quelle est votre approche ?

Il y a un postulat de départ qui correspond aux logiques mondiales qui se mettent en place partout. L'environnement est l'affaire de tous, pas seulement d'une poignée de personnes qui auraient des idées lumineuses. La question environnementale, c'est plus que jamais le socle d'un développement. Dès lors, l'OEC, sous ma responsabilité, doit s'emparer de cette mission dans le cadre des institutions de la Corse et devenir un pivot du développement économique.

Des dossiers prioritaires ? Il a été beaucoup question de la question épineuse des déchets...

C'est en effet une question cruciale. La priorité incombe à l'Assemblée de Corse : fixer le plan. C'est ce qui a été fait sous la responsabilité d'Agnès Simompieri et qui doit conduire l'ensemble de notre démarche. Il y a ensuite d'autres compétences sur la question des déchets : celles du Syvadec, des communautés de communes, de l'État, qui avec les nôtres, ont trop évolué, à mon sens, en ordre dispersé. C'est une des raisons qui ont rendu les choses compliquées. J'ai déjà eu un contact avec tous nos partenaires, nous sommes en train de revoir notre manière de travailler. Une véritable mise en synergie doit nous permettre de gagner en efficacité et en opérationnalité. Cette question des déchets est centrale, d'abord sur un point essentiel : éviter, demain, la résignation à des options telles que l'exportation ou des traitements qui ont été exclus par les grands débats que nous avons déjà menés.

Comment abordez-vous l'Office de l'environnement en tant qu'organisme souvent agité par les turbulences sociales ?

De ce point de vue, c'est un outil encore convalescent mais j'ai fait le tour des services, j'ai rencontré tous les cadres et les agents. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, il y a de la compétence.

Allez-vous faire évoluer l'organisation interne ?

Je vais simplement faire en sorte que l'on puisse disposer d'un cadre bien construit qui nous permette de gagner en efficacité et de bannir l'image toujours un peu négative que cet outil véhicule encore au-

jourd'hui. Au-delà des conflits, on entend encore beaucoup trop de choses sur ce qui a pu se passer sous d'autres mandatures. Je ne veux pas m'étendre là-dessus, je veux regarder l'avenir. Je ne suis pas là pour régler des comptes, ni pour mettre au placard qui que ce soit. J'insiste : cet office a un rôle essentiel dans le dispositif institutionnel. C'est sur ce rôle que nous devons nous concentrer.

Ce travail de réorganisation, on peut dire que vous le prenez en cours ?

Agnès l'avait commencé, je dois le poursuivre et l'achever. Mais j'ai été clair avec les agents : cette tâche-là ne peut relever de la seule responsabilité du président. J'ai dit aux agents qu'ils avaient autant de responsabilité que moi dans l'avenir de l'office. Les yeux dans les yeux, je leur ai dit à tous qu'ils avaient beaucoup

de chance d'avoir un poste à l'Office de l'environnement et de prendre part à une mission particulièrement noble. Je leur ai dit aussi que je ne m'inscrivais pas sur les bases du passé en leur demandant

d'en faire de même. Je ne leur ai pas demandé une soumission, seulement un échange franc, responsable et loyal. J'ai également rencontré les trois syndicats, nous sommes d'accord pour nous engager sur ces bases.

Vous êtes le principal financeur du Parc régional. La nomination d'un nouveau directeur a soulevé la polémique. Y a-t-il un problème avec le Parc ?

Là encore, je n'ai aucun compte à régler avec qui que ce soit et je m'intéresse à ce qui me paraît fondamental : le Parc est un label connu dans le monde entier, comme le GR 20. Peut-on se per-

mettre de se priver d'un outil comme celui-ci ? La réponse est non, évidemment. Je ne me suis pas encore vraiment penché sur ce dossier mais j'ai la volonté de contribuer aux meilleurs rapports de travail avec ce syndicat mixte et de l'aider, en tant que représentant de son principal partenaire institutionnel, à retrouver sa place, fort du renouvellement de sa charte et de son label. Ceci dit, sachant que nous garantissons au Parc l'essentiel de son budget, nous allons être à l'avenir beaucoup plus regardants sur l'évolution de sa politique générale, sans mise à l'index, ni aucune défiance envers qui que ce soit.



"Ne pas transiger sur la loi littoral"

François Sargentini - Le nouveau président de l'Office de l'environnement veut faire de la mission de son outil le pivot des grandes préoccupations du territoire insulaire

Comment voyez-vous le rôle majeur que va devoir jouer votre office dans ce que les changements climatiques vont impacter ?

D'abord en considérant la transversalité que je viens d'évoquer, en premier lieu entre l'Office de l'environnement, l'Odarc, l'Office foncier et l'Office hydraulique. Ils vont devoir agir de concert. Sur l'agriculture de demain, l'occupation et la gestion des

espaces. Les derniers incendies nous ont directement confrontés à cette problématique qui nous délivre un message : l'abandon du territoire par l'homme est un danger. Nous avons besoin d'une nouvelle emprise sur l'environnement. Elle va se faire en renforçant les structures agricoles, en formant les agriculteurs, en développant la filière bois, la filière bois-énergie dont les ressources sont illimitées.

"Sur les déchets il faut davantage de synergies"

Vous qui êtes d'abord un élu local de l'intérieur, quel est votre regard sur la loi littoral ?

Je considère d'abord la question de la protection qui doit impérativement demeurer le premier pilier. On ne doit pas transiger là-dessus, même si on a besoin de développement, même si la base de ce développement va se faire à partir d'une expertise des observations sur la question environnementale.

La loi littoral, il ne faut pas y toucher ?

C'est ma conviction. Y toucher, cela voudrait dire que tout ce que nous avons pu préserver jusqu'à aujourd'hui serait menacé. On connaît certains appétits extérieurs et la menace qu'ils pourraient représenter. De plus, nous n'avons pas encore, au niveau de notre collectivité, toutes les compétences pour garantir la préservation de nos espaces remarquables.

"Déserté par l'homme, l'espace est un danger"

"En interne, je ne suis pas sur les bases du passé"

INTERVIEW

TEXTES
NOËL KRUSLIN

PHOTO
JOSÉ MARTINETTI

REPÈRES

Dans le jeu des chaises musicales du renouvellement du conseil exécutif, le passage de François Sargentini du dossier agricole à celui de l'environnement a sans doute été le changement le plus surprenant. D'abord pour l'intéressé qui, eu égard à son appartenance au monde rural et à son passé d'agriculteur, présidait un office qui semblait correspondre à son profil. "L'Odarc, c'est d'abord parcourir 70 000 km par an, dit-il aujourd'hui. Physiquement, je ne pouvais plus me le permettre."

Comment aujourd'hui un président de l'OEC doit-il considérer une association comme U Levante ?

Même si je ne suis pas dans son rôle et que nous ne pouvons pas être d'accord sur tout, une telle association constitue un vrai besoin et crée un véritable équilibre. C'est un lanceur d'alertes avec lequel nous sommes d'accord forcément sur un point : la nécessité de ne jamais transiger sur la protection de nos espaces remarquables. L'action du Levante, à bien des égards, c'est le combat du mouvement national de ces 40 dernières années.